Document généré le 25 avr. 2024 17:02

Lurelu
La seule revue québécoise exclusivement consacrée à la littérature pour la jeunesse

Concours littéraire 2011

Volume 34, numéro 1, printemps–été 2011

URI : https://id.erudit.org/iderudit/63883ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Association Lurelu

ISSN

0705-6567 (imprimé)
1923-2330 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce document

(2011). Concours littéraire 2011. *Lurelu*, *34*(1), 97–97.

Tous droits réservés © Association Lurelu, 2011

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

CONCOURS LITTÉRAIRE 2011

Dans le but d'encourager la relève, la revue *Lurelu* lance son 26e concours littéraire. Pour des prix totalisant 1000 $ dans chaque catégorie, il s'agit d'écrire un texte pour les jeunes lecteurs, soit de 5 à 9 ans, soit de 10 ans et plus.

Le thème pour le volet 5 à 9 ans est «Un moment magique», et celui pour les 10 ans et plus est «Quand tombe la nuit».

Les conditions

- Être abonné à la revue *Lurelu**.
- Avoir dix-huit ans ou plus; être citoyen canadien ou domicilié au Canada.
- N'avoir jamais publié un livre de fiction chez un éditeur reconnu (on peut toutefois avoir publié des nouvelles ou des poèmes dans des revues ou des collectifs).
- N'avoir jamais gagné le premier prix du concours dans la catégorie où l'on soumet un texte.

Les règlements

- Il n'y a pas de formulaire d'inscription.
- Il est obligatoire que les textes s'inscrivent dans les thématiques proposées: «Quand tombe la nuit» pour les textes destinés aux 10 ans et plus, «Un moment magique» pour ceux destinés aux 5 à 9 ans.
- Les textes doivent avoir entre trois et six pages, soit entre 750 et 1500 mots.
- La qualité du français est un critère. Il est fortement recommandé, au minimum, de soumettre son texte à un logiciel de correction orthographique et grammaticale.
- Les textes doivent être présentés sur papier, à double interligne. Les textes manuscrits, les disques et les envois par courriel seront refusés.
- Les textes doivent être soumis en trois exemplaires, paginés.
- Il est obligatoire de préciser (sous le titre) la catégorie dans laquelle on inscrit son texte : «5 à 9 ans» ou «10 ans et plus».
- On ne peut soumettre plus d'un texte dans chaque catégorie.
- Les textes doivent être anonymes ou signés d'un pseudonyme. L'identité et l'adresse de l'auteur doivent figurer dans une enveloppe scellée accompagnant le texte, le titre et la catégorie devant être inscrits sur l'enveloppe.
- La date limite pour participer au concours est le 31 aout 2011, le cachet de la poste faisant foi.
- Le jury se réunit à la mi-octobre; un participant n'ayant pas été avisé à la fin octobre peut en déduire que son texte ne s'est pas classé.
- L'adresse de la revue est le 4388 rue Saint-Denis, bureau 305, Montréal (Québec), H2J 2L1. Il n'est pas nécessaire de faire un envoi recommandé.
- Tout participant est présumé avoir lu et accepté les présents règlements. Les envois non conformes aux règlements ne seront pas soumis au jury.
- La rédaction ne retourne pas les textes, ne s'engage pas à les commenter ni à justifier les décisions du jury.

Les prix

- Les auteurs des textes primés recevront respectivement 700 $ (premier prix dans chaque catégorie) et 300 $ (deuxième prix possible dans chaque catégorie).
- Hormis les gagnants, les participants ne seront pas avisés personnellement des résultats, ni par écrit, ni par téléphone. Les résultats du concours seront annoncés en novembre 2011 sur le site Web de *Lurelu* et en janvier 2012 dans le volume 34, numéro 3, de la revue.
- Les meilleurs textes seront publiés dans *Lurelu* au cours de l'année 2012 et seront illustrés par un artiste choisi par la rédaction. Les textes primés feront l'objet d'un contrat d'édition.

Le jury

- Le jury sera composé de trois personnes œuvrant dans le milieu de la littérature pour la jeunesse (membre du comité de rédaction, auteur(e), bibliothécaire ou animatrice).
- Selon la qualité ou la quantité de textes reçus, le jury peut déterminer moins de deux gagnants dans chaque catégorie, ou des gagnants *ex æquo*, ou encore il peut décider de ne pas accorder de prix dans une catégorie. Les décisions du jury sont sans appel.

* Exceptionnellement, les membres individuels de Communication-Jeunesse sont admis à participer. Si vous êtes employé d'une institution qui adhère à CJ, cela ne vous rend pas admissible (c'est l'école, la bibliothèque ou la librairie qui est membre). Ne sont pas admissibles non plus les simples membres individuels du Réseau CJ, un statut de toute façon limité aux jeunes de 17 ans et moins.